

En 2023, nous avons amélioré nos méthodes pédagogiques, notamment en formant nos formateurs pour renforcer leurs compétences.

En 2024, nous continuerons à développer des méthodes pédagogiques innovantes, particulièrement virtuelles, pour améliorer l'apprentissage.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'IFSI Paris Saint-Joseph ?

Depuis 2023, les employeurs versent la taxe d'apprentissage via l'**Urssaf Caisse nationale** et la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** par la **Déclaration Sociale Nominative (DSN)**, qui la transfère à la **Caisse des Dépôts**.

Les employeurs peuvent utiliser la plateforme SOLTéA pour choisir les bénéficiaires de leur taxe, sans pouvoir payer directement aux établissements.



SOLTéA simplifie la répartition et le reversement, éliminant le besoin de reçu libératoire pour les établissements.

Notre établissement est décrit sur cette plateforme avec toutes les informations clés et les détails de nos formations.

Contact :



☎ 01 44 12 83 85

✉ sifsi@ghpsj.fr

📍 IFSI Paris Saint-Joseph - 185 rue Raymond Losserand, 75014 Paris



Taxe d'apprentissage 2024

Engagez-vous à nos côtés !



IFSI - IFAS - IFAP
Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue



Editorial

Chers partenaires et entreprises engagées dans le développement professionnel,

En cette année emblématique de notre centenaire, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) célèbre fièrement un siècle d'engagement et d'excellence dans la formation des futurs professionnels de la santé. Depuis notre fondation en 1924, nous avons eu le privilège de contribuer à la formation de milliers d'infirmières et infirmiers, prêts à servir avec exigence et compétence dans les établissements de santé et au profit de la médecine de ville.

Au cœur de notre mission réside l'engagement envers l'excellence académique et pratique. Notre alliance unique entre formation initiale et stages pratiques au sein d'institutions médicales de renommée telles que l'Hôpital Paris Saint-Joseph et l'Hôpital Marie-Lannelongue, offre à nos étudiants une expérience pratique inestimable. Avec près de 500 stagiaires accueillis chaque année, notre Institut offre un environnement propice à l'apprentissage, à la croissance professionnelle et à l'épanouissement du personnel.

Nous sommes fiers de nos programmes de formation, qui non seulement actualisent les compétences de nos apprenants, mais encouragent également une évaluation continue des pratiques professionnelles. Nos ateliers de simulation de pointe et nos cours théoriques innovants assurent que nos étudiants sont préparés à relever les défis complexes de la profession infirmière avec confiance et compétence.

En tant que Directeur Général des Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue mais aussi de notre IFSI, je suis convaincu que le partenariat entre notre Institut et les entreprises joue un rôle crucial dans le développement et le maintien de la qualité des soins de santé. C'est pourquoi nous sollicitons votre soutien à travers votre taxe d'apprentissage. En investissant dans notre Institut, vous investissez dans l'avenir de la santé et dans la formation de professionnels de haut niveau.

En reconnaissance de votre soutien, les entreprises qui contribueront à notre Institut bénéficieront d'un accès privilégié pour leurs employés à nos Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue. Cet accès exclusif démontre l'utilisation judicieuse de votre taxe d'apprentissage, en offrant des avantages tangibles à vos employés tout en contribuant à l'avancement de la profession d'infirmier.

Ensemble, continuons à façonner un avenir où la qualité des soins de santé est une priorité absolue. Rejoignez-nous dans notre engagement envers l'excellence et faites partie de l'histoire de l'IFSI, une histoire de cent ans et de progrès continue.

Cordialement,



Régis MOREAU
Directeur Général
Hôpitaux Saint-Joseph & Marie-Lannelongue

Nos formations

Infirmier

Aide-soignant

Auxiliaire de puériculture

Chiffres clés

**250 étudiants
chaque année**

120 infirmiers(es)
90 aides-soignants(es)
45 auxiliaires de puériculture

1 amphithéâtre
8 salles de cours
2 salles de pratiques
2 laboratoires de formation par la simulation
1 foyer de 27 lits
350 services d'accueil de stage Paris intramuros et petite couronne

99% des diplômés ont trouvé un emploi moins de 6 mois après la sortie de l'école.
Ces formations correspondent à un réel besoin en terme de santé publique sur l'ensemble du territoire.

Votre taxe d'apprentissage, une contribution essentielle

La taxe d'apprentissage de votre entreprise participe directement à la qualité de la formation.

La taxe d'apprentissage que les entreprises versent à l'IFSI Paris Saint-Joseph est déterminante pour son fonctionnement. Elle est intégralement utilisée pour moderniser les outils pédagogiques mis à la disposition des étudiants et de leurs formateurs.

Les raisons de nous soutenir, c'est contribuer à :

La formation des soignants de demain

L'accompagnement personnalisé des apprenants

La mobilité internationale

L'innovation pédagogique

Plus de
100 ans
d'expertise au service
de la formation